





Affilié à la SCC - Agrée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnu d'utilité publique

Recommandations

Dépistage des sténoses artérielles (aortique et pulmonaire) et autres cardiopathies du Terre Neuve et du Landseer pour la lecture officielle par le Professeur Valérie CHETBOUL

- 1. Animal âgé de 15 mois au moins.
- 2. Le dépistage nécessite : un examen clinique cardiovasculaire minutieux associé à un examen écho-Doppler avec tracé électrocardiographique concomitant. La tatouage ou la puce devront être vérifiés par l'échographiste.
- 3. **Absence de thérapeutique préalable** (tranquillisation notamment ou médicaments pouvant modifier les gradients de pression).
- 4. L'examen écho-Doppler doit inclure :
 - La recherche d'un obstacle en région sous-aortique, mais aussi aortique et supraaortique en mode 2D, en mode Doppler couleur, et en mode Doppler pulsé (caractère laminaire normal ou turbulent anormal du flux transaortique);
 - La détermination de la vitesse maximale du flux systolique transaortique (Vmax) en mode Doppler continu avec tracé électrocardiographique concomitant ;
 - Même remarque pour la sténose pulmonaire : recherche d'un obstacle et détermination de la vitesse maximale du flux systolique transpulmonaire en mode Doppler continu avec tracé électrocardiographique concomitant;
 - La recherche de toute autre cardiopathie notamment congénitale (exemple : communication interatriale, dysplasie mitrale etc...).

5. L'examen écho-Doppler doit permettre :

- De classer l'animal en catégorie AS0, AS1, AS2, AS3, ou D(douteux) ; et en catégorie PS0, PS1, PS2, ou PS3 ;
- De répondre à la question suivante : l'animal est-il, oui ou non, indemne d'une autre cardiopathie. Si la réponse est non : préciser quelle cardiopathie. S'il s'agit d'une sténose artérielle, préciser le lieu de la sténose (supravalvulaire, valvulaire ou sous-valvulaire), la vitesse maximale du flux déterminée au Doppler continu ainsi que le gradient de pression correspondant.

6. Le lecteur officiel devra disposer :

- De la fiche d'examen dûment remplie ;
- D'une photo (tirage papier, <u>CD non acceptés</u>) comprenant l'identification de l'animal (nom du propriétaire, nom de l'animal, tatouage ou puce), et montrant sur au moins 2 cycles cardiaques la courbe de vitesse du flux transaortique avec tracé électrocardiographique concomitant, obtenue en mode Doppler continu à partir d'une coupe 2D grand axe 5 cavités (voie d'abord parasternal gauche ou abord souscostal). Cette coupe 2D grand axe 5 cavités doit être clairement visualisée en partie supérieure de la photo.
- D'une photo (tirage papier, <u>CD non acceptés</u>) comprenant l'identification de l'animal (nom du propriétaire, nom de l'animal, tatouage ou puce), et montrant sur au moins 2 cycles cardiaques la courbe de vitesse du flux transpulmonaire avec tracé électrocardiographique concomitant, obtenue en mode Doppler continu à partir d'une coupe 2D petit axe transaortique (voie d'abord parasternal droit ou gauche). Cette coupe doit être clairement visualisée en partie supérieure de la photo.